

Une expérience pédagogique : l'enseignement rapide des langues vivantes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **22 (1893)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

morale, des dictées d'orthographe, des exercices de rédaction et de mémoire; il est aussi le seul livre d'histoire, de géographie, de sciences physiques et naturelles, et il donne souvent le texte des chants scolaires. Une seule matière importante, le calcul, reste en dehors de son domaine. Il est la clef de voûte d'où rayonnent comme des arceaux la plupart des branches de l'enseignement primaire. Composé avec une science consommée, il permet ce que l'on appelle ici d'un mot bien français, la « concentration » de l'enseignement, c'est-à-dire que toute l'activité du maître et des élèves se « concentre » à un moment donné, sur un même objet, à la façon des rayons qui, traversant une lentille, convergent vers le même point. Il est devenu le livre indispensable : c'est d'après lui que les instituteurs ordonnent leur enseignement. Il est un manuel commode et — ajoutons-le — d'un prix extrêmement réduit.

N'a-t-il pas aussi ses inconvénients? — Je le crois; mais de nature telle qu'on hésite à les formuler, Dira-t-on que le « Lesebuch » est un guide trop exact, qu'il enferme l'initiative de l'instituteur dans un cercle trop étroit? Oui; mais tous les instituteurs à qui l'on a laissé pleine et entière liberté de se tailler des programmes particuliers dans les programmes généraux s'acquittent-ils de ce soin d'une manière qui les satisfasse? Beaucoup d'entre eux n'accueilleraient-ils pas avec joie le conseiller expérimenté qui leur montrerait du doigt ce qu'il faut prendre et ce qu'il faut laisser? D'autre part, dira-t-on que cet éternel « Lesebuch », toujours le même, ramène d'année en année, avec une régularité astronomique, toujours les mêmes explications et favorise la naissance et les progrès d'une routine mortelle à l'enseignement? Il y a du vrai dans cette objection; mais, avant de la recevoir, je voudrais savoir si, même parmi les instituteurs qui changent de livres le plus souvent, il n'y a pas de routiniers. Enfin, dira-t-on que cette étude opiniâtre d'un même texte, lequel pendant plusieurs jours se présente infailliblement à chaque leçon, doit développer la mémoire des enfants au détriment des autres facultés, qu'elle donne au mot une importance trop considérable? Cette assertion n'est pas fautive; mais le défaut qu'elle signale pourrait être relevé dans les écoles où le « Lesebuch » est complètement inconnu. Tant vaut le maître, tant vaut le livre. Somme toute, je me déclarerais en faveur du « Lesebuch » : par sa simplicité, sa variété, sa concision et son unité, il est bien fait pour l'enseignement primaire, qui a pris pour devise : « Peu, mais bien ».

Veillez agréer, etc.

(*Manuel général*).

RIS., professeur d'école normale.

UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE

L'enseignement rapide des langues vivantes

Un éminent publiciste anglais, M. W.-T. Stead, vient de faire dans sa propre famille une curieuse expérience pédagogique et la raconte dans sa revue. Il s'agit de la nouvelle méthode d'enseignement des langues, formulée et préconisée par un Français, M. Gouin; méthode attrayante qui repose sur ce postulat, les enfants apprennent à

parler en associant toujours un acte et un objet au son articulé qui désigne cet acte ou cet objet ; pour apprendre rapidement et sérieusement une langue étrangère, il faut procéder de même, laisser de côté livres et cahiers (au moins au début), recourir exclusivement à la leçon orale et aller toujours du connu à l'inconnu, en associant le *mot* saisi par l'oreille à la *chose* qu'il représente. On donne ainsi à l'élève l'habitude de *penser* dans la langue qu'il s'agit d'apprendre, et c'est le seul moyen de la mettre en état de s'en servir. M. Gouin et ses disciples se font fort d'enseigner en six mois, par ce système, une langue quelconque à un élève d'intelligence moyenne, et cela de façon pratique, de telle sorte que la langue ainsi acquise puisse réellement être utilisée dans la vie courante, comme la langue maternelle.

Le programme est fait pour séduire, surtout quand on sait par expérience à quels misérables résultats aboutissent le plus souvent cinq ou six années d'enseignement dans les écoles publiques. Il n'y a presque pas un élève de nos athénées ou collèges qui puisse dire un mot d'anglais ou d'allemand, s'il lui arrive, au terme de ses études, de passer la Manche ou le Rhin. A plus forte raison serait-il incapable d'entretenir une correspondance ou de traiter une affaire quelconque dans la langue qu'il a mis des années à ne pas apprendre, en dépit de tous les programmes. Il en est à peu près de même de tous les écoliers anglais. On comprend l'intérêt qui s'attache à l'expérience tentée par M. Stead.

Notre confrère londonien est l'heureux père de cinq enfants, dont l'aîné a dix-huit ans et le plus jeune neuf ans. Les trois plus âgés avaient déjà quelques notions de français, puisées dans les méthodes ordinaires ; mais les deux autres (treize et neuf ans) étaient, le premier, fort peu avancé dans cette étude ardue, et le second, absolument étranger à notre langue. Il convient de ne pas oublier que par ses genres arbitraires et par les désinences de ses verbes, c'est une des plus difficiles à apprendre.

L'expérience a consisté en ceci : mettre les cinq enfants à la disposition d'un professeur de français pratiquant la méthode Gouin, pendant six mois, à raison de deux heures par jour cinq fois la semaine et sans interrompre leurs autres études. Au terme du semestre, constater les résultats acquis par un examen public.

M. Stead avait communiqué son projet à ses lecteurs il y a précisément six mois. Il vient de leur conter par le menu l'épreuve finale.

Un jury composé de professeurs pleinement compétents avait été convoqué chez lui. L'examen n'a pas duré moins de quatre heures, et ce n'était pas un examen ordinaire, comme on pourra en juger par le programme arrêté d'avance :

1. Donner en français le nom de tout objet montré au candidat.
2. Exprimer en français un acte ou un geste déterminé.
3. Répéter en français une règle de grammaire énoncée par le maître.
4. Répéter en français une historiette que le maître vient de conter.
5. Conter en français un fait personnel se rapportant à une date indiquée par l'examineur.
6. Lire un article de journal français ou une page d'un auteur français, et en donner la substance en français.
7. Au cas où le mot propre ne vient pas aux lèvres pour exprimer une idée, trouver en français des périphrases ou explications pour se faire comprendre.

8. Consulter un dictionnaire français quand un mot inconnu se présente et, par le seul moyen de ce dictionnaire, arriver au sens précis.

9. Demander en français des explications sur un mot inconnu.

10. Répéter d'emblée, en français, un récit ou un commentaire donné en anglais.

11. Expliquer en français ce qu'on ferait sur le sol français, en des circonstances données (en se présentant au guichet d'une gare, au bureau d'un hôtel, etc.)

12. Expliquer en français le sujet d'un dessin, d'un tableau.

13. Improviser en français la fin d'un récit commencé par le maître.

14. Résumer en français un développement donné.

15. Conter deux fois la même histoire en termes différents.

16. Exécuter un calcul en français.

17. Décrire en français les idées ou les peintures mentales évoquées par un mot, une phrase du maître.

18. Faire en français l'analyse grammaticale d'une phrase prise au hasard dans un article de journal, spécialement en ce qui touche aux désinences des verbes.

19. Servir d'interprète à deux personnes dont l'une ignore le français et l'autre l'anglais.

20. Répéter en français une conversation tenue par des tiers en anglais.

21. Montrer qu'on a compris une leçon scientifique ou littéraire donnée en français.

22. Servir de moniteur pour enseigner à un élève plus jeune en règle de grammaire française.

23. Développer par des exemples une règle grammaticale.

24. Ecrire en français une lettre ordinaire (non technique).

On peut le demander à tous les examinateurs : combien de nos candidats aux écoles spéciales, après dix ans de collège, seraient en état de satisfaire à ces diverses épreuves, en anglais ou en allemand ? On ne les exige guère qu'aux examens d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes.

Eh bien ! tous les enfants de M. Stead, depuis le plus jeune jusqu'à l'aîné, sont sortis victorieusement de ces difficultés. Ils ont parlé couramment français, avec un accent convenable, lu un article de journal ou une page de *Monte-Christo*, répété une anecdote, improvisé un récit, écrit une lettre, expliqué une règle grammaticale, demandé un wagon réservé, un côtelette ou un fauteuil d'orchestre, comme s'ils avaient vécu depuis la première enfance autour du lycée Condorcet. On a même noté que le plus petit, celui qui n'avait aucune notion préalable de langue française prise par les yeux, dans un livre, était le triomphateur de cet enseignement oral d'un semestre. Son accent était le plus correct, et mieux que les autres, il montrait qu'il pensait en français.

Au total l'expérience semble décisive, en ce sens qu'aucune autre méthode ne paraît susceptible de donner des résultats aussi pratiques dans le même laps de temps, et spécialement quand il s'agit d'une langue aussi difficile à apprendre que le français.

Elle n'a rien assurément qui puisse surprendre : s'il y a une méthode naturelle et logique pour l'enseignement des langues vivantes, c'est l'éducation par l'oreille. On peut même s'étonner à bon droit que cela ait l'air d'une découverte.

Il s'agit maintenant de voir dans quelle mesure un procédé d'en,

seignement aussi rapide est applicable aux classes nombreuses ; et il ne serait pas moins intéressant de vérifier s'il ne serait pas possible d'en étendre les bienfaits à l'enseignement des langues mortes. Jadis on parlait couramment latin et grec à la Sorbonne. Latin et grec de cuisine, dira-t-on. Mais, après tout, il ne semble pas que nos humanistes d'aujourd'hui puissent en remonter à ceux de la Renaissance, et l'on serait assez tenté de croire que, si les maîtres ont renoncé à parler la langue de Démosthène ou celle de Cicéron, c'est principalement parce qu'ils ne les savent plus assez bien pour s'en servir couramment. L'illustre Scherer disait volontiers qu'une langue s'apprend en six semaines. Ce n'est probablement pas tout à fait exact pour tout le monde. Mais peut-être est-il temps de s'apercevoir combien il est absurde de mettre dix ans à ne pas apprendre le latin ou l'allemand, quand on pourrait, par la méthode naturelle, arriver en six mois au résultat opposé.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Cette expérience, dont nous empruntons le récit à l'*Ecole catholique*, est très instructive. Mais le succès de cette méthode (déjà pratiquée en Allemagne) ne dépend pas de l'enseignement *oral*, ainsi que le dit l'auteur, mais de la puissance de l'intuition, comme pour la lecture dans le système des mots normaux.

Cette méthode excellente pour les langues vivantes ne saurait être employée pour le latin. Les langues mortes ne s'étudient pas *pour les savoir*, mais pour *développer* l'intelligence et cultiver le sentiment du goût.



PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

MM. Bosson, à Ponthaux et Klauss, à Bucharest ont résolu les deux problèmes proposés.

Le premier a été résolu par MM. Chablais, à Onnens ; Juge, à Attalens ; Badoud, à Granges ; Bulliard, à Montet ; Maradan, à Morlon ; Folly, à Lussy et M^{me} l'institutrice de Cottens.

M. Bæchler, à Sion, a donné une bonne solution du N^o 24.

Solution du problème N^o 23.

Cherchons ce que vaut chacune des pièces.

En additionnant 167,40 fr. + 31 fr., on a deux fois la valeur de la première pièce ; cette pièce vaut $\frac{167,40 + 31}{2}$ ou 99,20 fr.

En retranchant 31 fr. de 167,40 fr., on a deux fois la valeur de la seconde pièce ; cette seconde pièce vaut donc

$$\frac{167,40 - 31}{2} \text{ ou } 68,20 \text{ fr.}$$